

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Bismi l-Lahi r-Rahmani r-Rahim

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ

*Louanges à Allah Seigneur des mondes,
que Allah honore et élève davantage en degrés
notre maître Mouhammad et qu'Il préserve
sa communauté de ce que le Prophète craint pour elle.*

Khoutbah n°826

Le vendredi 24 juillet 2015, correspondant au 8 *Chawwal* 1436 de l'Hégire

Persévérer dans l'obéissance et les actes de bien après Ramadan

La louange est à *Allah*, la louange est à *Allah*, la louange est à *Allah* pour l'ensemble des raisons que nous avons de Le louer, toutes les raisons, celles que nous connaissons et celles que nous ne connaissons pas, autant de fois qu'entre en existence une créature, celle que nous connaissons et celles que nous ne connaissons pas.

Je témoigne qu'il n'est de dieu que *Allah*, Celui Qui est unique et n'a donc pas d'associé, Celui Qui ne se divise pas et n'est donc pas un corps, Celui Qui n'a pas de remplaçant, Qui n'a besoin de rien alors que toutes les créatures ont besoin de Lui, Qui n'a pas engendré et Qui n'engendre pas, Celui Qui n'a pas d'équivalent, que mon Seigneur soit glorifié et exempté des similaires et des équivalents, Il est exempt de la fin et de l'anéantissement ; rien n'est tel que Lui et rien n'a de ressemblance avec Lui. Et je témoigne que notre maître, notre bien-aimé, notre éminent guide, la cause de notre joie, *Mouhammad* est Son esclave et Son messenger, Son élu et Son bien-aimé. Ô *Allah* honore et élève en degré notre maître *Mouhammad* le maître de l'humanité, et la fierté de *Rabi'ah* et de *Mouddar*, ainsi que sa famille vertueuse et ses compagnons tant que les nuits tombent et que s'approfondissent les obscurités, tant que se lèvent les aubes et que s'éclaircissent les jours.

Esclaves de *Allah*, je vous recommande ainsi qu'à moi-même de faire preuve de piété à l'égard de *Allah Al-^Aliyy, Al-Qadir*, Lui Qui dit dans Son Livre explicite :

﴿ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا تُوبُوا إِلَى اللَّهِ تَوْبَةً نَّصُوحًا عَسَىٰ رَبُّكُمْ أَن يُكَفِّرَ عَنْكُمْ سَيِّئَاتِكُمْ وَيُدْخِلَكُم جَنَّاتٍ تَجْرِي مِن تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ يَوْمَ لَا يُخْزِي اللَّهُ النَّبِيَّ وَالَّذِينَ ءَامَنُوا مَعَهُ نُورُهُمْ يَسْعَىٰ بَيْنَ أَيْدِيهِمْ وَبِأَيْمَانِهِمْ يَقُولُونَ رَبَّنَا ائْتِنَا نُورَنَا وَاعْفِرْ لَنَا إِنَّكَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴾

[sourat At-Tahrim / 8] (ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou toubou 'ila l-Lahi tawbatan nasouhan ^aqa Rabboukoum 'an youkaffira ^ankoum sayyi'atikoum wayoud-khilakoum jannatin tajri min tahtiha l-'anharou yawma la youkhzi l-Lahou n-nabiyya wal-Ladhina 'amanou ma^ahou nourouhoum yas^a bayna 'aydihim wa'aymanihim yaqoulouna Rabbana 'atmim lana nourana waghfir lana 'innaka ^ala koulli chay'in qadir) ce qui signifie : « **Ô vous qui êtes croyants, faites un repentir définitif à Allah, Votre Seigneur expiera vos mauvaises actions et vous fera entrer au Paradis où coulent des fleuves. Ce jour-là, ni le Prophète ni ceux qui ont été croyants avec lui ne seront déçus par Allah. Ils auront une lumière devant eux et autour d'eux. Ils diront : “ Ô notre Seigneur, complète-nous notre lumière, pardonne-nous. Certes, Tu es sur toute chose Tout-Puissant. ”** »

Chers frères, voici quelques jours que le mois béni de *Ramadan* nous a quittés. C'était le mois du bien, le mois des bénédictions, le mois du repentir et le mois des actes d'obéissance. Après avoir dit au revoir au mois du repentir, persévérez sur le repentir. Après avoir salué le mois de l'obéissance, persévérez sur l'obéissance.

Combien était éminente ta persévérance Ô *Thabit* ! Chers bien-aimés, *Thabit Al-Bounaniyy* faisait partie des imams des successeurs des compagnons. Il était une référence dans la science et dans les actes. Il a été rapporté de lui qu'il récitait le *Qour'an* chaque jour de la semaine et qu'il jeûnait un jour sur deux toute l'année (*siyamou d-dahr*) [sauf les jours qu'il est interdit de jeûner]. Il disait : « *J'ai eu à fournir des efforts afin de persévérer à accomplir la prière pendant vingt ans, puis j'ai éprouvé du plaisir à persévérer à accomplir la prière pendant vingt ans.* »

Chers frères de Foi, il a été rapporté que celui qui a mis *Thabit* dans sa tombe a dit : « *Par Allah, il n'est de dieu que Lui ! C'est moi qui ai fait entrer Thabit Al-Bounaniyy dans sa tombe. Lorsque nous avons mis en place les pierres, l'une d'elles est tombée ; et nous l'avons vu en train de faire la prière dans sa tombe. Sur ce, j'ai dit à celui qui m'accompagnait : “ Vois-tu ce que j'ai vu ? ” Il m'a dit : “ Tais-toi ! ”. Lorsque nous avons terminé de le recouvrir de terre, nous sommes partis voir sa fille et nous lui avons demandé : “ Que faisait Thabit de particulier durant sa vie dans ce bas monde ? ” Elle nous a répondu : “ Qu'est-ce que vous avez vu pour me poser cette question ? ” Nous lui avons dit ce que nous avons vu. Elle a dit : “ Il veillait toutes les nuits en prières surérogatoires pendant cinquante ans ; et un peu avant l'aube, il disait dans ses invocations : " Ô Allah, si Tu accordes à quelqu'un d'accomplir la prière dans sa tombe, alors accorde-le moi ! " Et Allah ne l'a pas déçu dans cette invocation. ”* » Récit rapporté par *Abou Nou'aym* dans *Hilyatou l-'Awliya'*.

Chers bien-aimés, cet homme vertueux a persévéré à accomplir la prière surérogatoire durant cinquante ans et il invoquait *Allah ta^ala* pour qu'Il lui accorde d'accomplir la prière dans sa tombe. *Allah* l'a honoré par cela. De nos jours, il y a des gens qui éprouvent de la paresse pour la prière obligatoire. Il y en a qui font la prière uniquement pendant le mois de *Ramadan*, et qui arrêtent de l'accomplir après *Ramadan*. Que Dieu nous en préserve ! D'autant que, lors du

Voyage nocturne et de l'Ascension, le Messager de *Allah* ﷺ a vu des gens dont les têtes étaient fracassées puis redevenaient telles qu'elles étaient. *Jibril* ^{alayhi s-salam} l'a informé qu'il s'agissait de ceux dont les têtes s'alourdissaient au point de ne pas prier.

Mon frère musulman, ce ne sont que quelques heures qui passent pour chacun d'entre nous ou quelques minutes voire moins que cela. Par la suite, chacun ira dans sa tombe. N'est-ce pas que celui qui est intelligent, c'est celui qui se rend des comptes et qui œuvre pour ce qui vient après la mort ? Bien sûr que oui [je jure] par *Allah* ! N'est-ce pas que celui qui est intelligent, c'est celui qui se demande des comptes à lui-même dans ce bas monde avant d'avoir à en rendre compte dans l'au-delà ? Bien sûr que oui [je jure] par *Allah* !

L'insouciance n'est pas utile, et les biens du bas monde sont très insignifiants. Que la joie de l'esclave croyant et vertueux est éminente lorsqu'il accomplit les actes de bien durant le mois de *Ramadan* ! Combien est éminente sa persévérance dans ses bons actes après le mois de *Ramadan*. Cela peut passer par le fait de s'abstenir de dire des choses que Dieu n'agrée pas, par le fait de s'éloigner de ce que *Allah* a interdit ou encore par le fait de persévérer dans l'obéissance à *Allah* : que ce soit en priant, en jeûnant ou en apprenant la science de la religion. Mon frère croyant, persévère en assistant aux assemblées de science de la religion après le mois de *Ramadan*. N'arrête pas d'écouter le bien. En effet, le Messager de *Allah* a dit :

((لَا يَشْبَعُ مُؤْمِنٌ مِنْ خَيْرٍ يَسْمَعُهُ حَتَّىٰ يَكُونَ مُنْتَهَاهُ الْجَنَّةَ))

(*la yachba^ou mou'minoun min khayrin tasma^ouhou hatta yakouna mountahahou l-jannah*) ce qui signifie : « **Le croyant ne se lasse pas d'un bien qu'il entend jusqu'à ce qu'il parvienne au Paradis.** »

Chers frères, il se peut qu'il y ait des moments dans sa vie où l'être humain fait preuve d'insouciance. Par la suite, il se réveille, il prend conscience de son état et frappe alors à la porte du repentir envers *Allah* *tabaraka wata^ala*. La porte du repentir est ouverte tant que l'âme n'est pas encore parvenue à la gorge. La porte du repentir est aussi ouverte tant que le soleil ne s'est pas levé de son couchant. De même, la porte du repentir est ouverte tant que la personne n'a pas encore vu l'ange de la mort *^Azra'il*. Bonheur donc à celui qui a fait un repentir définitif à *Allah* !

La joie pour la fête de *^Idou l-Fitr* est éminente. Elle est grande, mais la joie est encore plus grande lorsqu'au Jour du jugement, le croyant pieux, bon, pur et vertueux trouvera dans le livre de ses actes ses bonnes œuvres, ce qui le réjouira alors que d'autres seront perdants et iront à leur perte. Il sera avec les croyants installés sur des lits les uns en face des autres. Ils boiront de la boisson du Paradis, mangeront de la nourriture du Paradis et se réuniront avec le maître des mondes *Mouhammad*.

Ô *Allah*, nous Te demandons Ton amour et l'amour de ceux qui T'aiment. Ô *Allah*, nous Te demandons de nous accorder de persévérer dans les œuvres qui nous font parvenir à Ton agrément.

Ayant tenu mes propos, je demande que *Allah* *Al-^Adhim* me pardonne ainsi qu'à vous-mêmes.



Les documents édités par l'APBIF peuvent être obtenus aux adresses suivantes :

Paris	11, rue Labois-Rouillon 75019	01 42 62 86 46
	52, boulevard Ornano 75018 Paris	01 42 51 53 50
	24, rue du département 75018 Paris	01 40 05 95 22
Ile de France	3, rue Henri Barbusse 94340 Joinville-le-Pont	01 42 83 09 93
	4, rue des Fossés 77000 Melun	01 60 65 46 06
	12, place Georges Pompidou 93160 Noisy le Grand	01 43 04 50 21
Alès	9, rue du Trescolet l'Habitarelle 30110 Les Salles du Gardon	04 66 60 86 22
Avignon	71, avenue de Monclar 84000 Avignon	04 90 85 58 06
Bordeaux	9 avenue de Virecourt 33370 Artigues-près-Bordeaux	09 81 09 06 16
Lille	25bis rue Charles Quint 59000 Lille	03 20 06 31 10
Lyon	145, cours Tolstoï 69100 Villeurbanne	04 78 85 44 98
Marseille	99 boulevard de Strasbourg 13003 Marseille	04 91 62 98 09
	5 place Joseph Lanibois 13015 Marseille	09 53 97 47 45
Montpellier	Rés. Hortus Bât 56, 391 Grand Mail Mosson 34080 Montpellier	04 67 04 17 83
Nancy	14bis, rue de la seille 54320 Maxéville	09 50 89 38 07
Narbonne	26, avenue de Toulouse 11100 Narbonne	04 68 42 28 34
Nice	2 bis, rue Fodéré prolongée 06300 Nice	04 93 26 79 19
	4, passage du petit parc 06000 Nice	04 93 52 93 08
Nîmes	17 rue Dante 30900 Nîmes	09 80 46 18 48
Rennes	22, rue Louis Delourmel 35230 Noyal-Châtillon sur Seiche	02 99 30 25 66
St-Dizier	2, rue Hubert Fisbacq 52100 St-Dizier	03 25 05 37 90
St-Etienne	33, boulevard de la Palle 42100 St-Etienne	04 77 41 36 97
Strasbourg	17 rue d'Obernai 67000 Strasbourg	03 88 32 41 57
Toulouse	Résidence Les Oliviers, 207 rue Henri Desbals 31100 Toulouse	05 61 76 17 16
Valenciennes	3bis place Winston Churchill 59300 Valenciennes	03 27 41 72 88
Vienne	10 rue Albert Thomas 38200 Vienne	04 74 58 48 93